

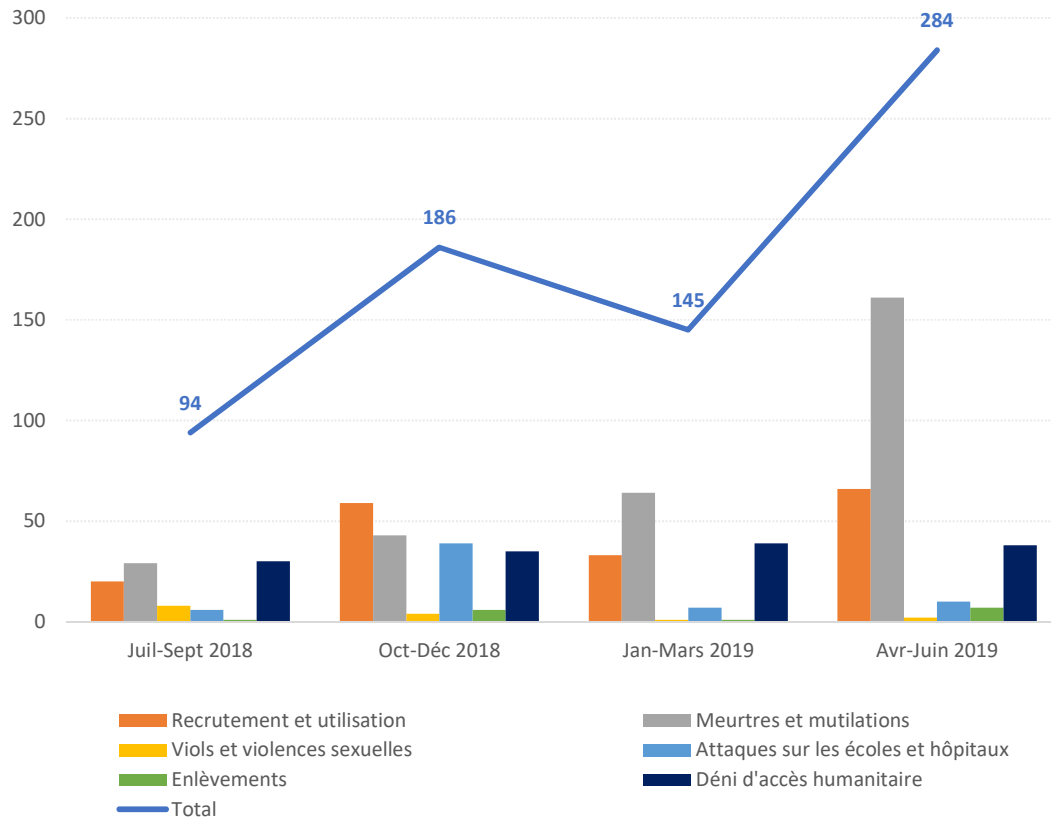
# VIOLATIONS GRAVES DES DROITS DE L'ENFANT DANS DES SITUATIONS DE CONFLITS ARMÉS

MALI, Janvier-Juin 2019

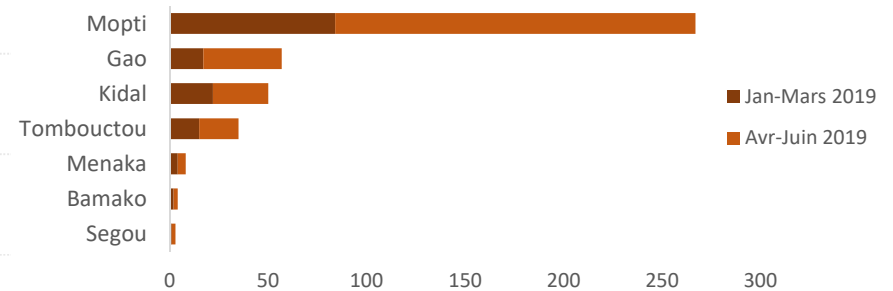
Les graves violations des droits de l'enfant comprennent le recrutement et l'utilisation par les forces et groupes armés, les meurtres et mutilations, les viols et autres violences sexuelles, les attaques sur les écoles et les hôpitaux, les enlèvements ainsi que le déni d'accès humanitaire. Pour le recrutement et utilisation, les meurtres et mutilations, les viols et autres violences sexuelles ainsi que les enlèvements, le nombre d'enfants affectés est mesuré alors que pour les attaques sur les écoles et hôpitaux et les dénis d'accès humanitaires ce sont les incidents qui sont reportés.



Données préliminaires par type de violation



Données préliminaires par région, 2019



Total des violations graves par année

